

# RELEVÉ DES DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

*Lundi 05 octobre 2020 à 18 heures 00*  
*Salle du Conseil Municipal*

	PRÉSENT E S	ABSENT E S	ABSENT E S EXCUSÉ E S
CAILLOT Charles	x		
ENOCQ Julien		x	
LAPRAYE Pierre	x		
MALAPRADE Christophe	x		
RÉGNÉ Pierre	x		
SANCHO Elizabeth	x		
WITTENBRINK Wolfgang	x		

Réunions antérieures : Après approbation du Conseil Municipal du 03 août 2020, aucune observation n'a été faite, la séance est ouverte à 18h05.

## ORDRE DU JOUR

- **Vote d'une subvention au comité d'animation**
- **Vote d'une subvention au Plan d'Eau de FOSSE**
- **Vote d'une subvention à l'ACCA**
- **Décision modificative pour l'achat d'un ordinateur pour le secrétariat**
- **Etat des lieux des travaux effectués par le SIVM et le CAT**
- **Modification contrat EDF et Orange**
- **Questions diverses (adhésion COFOR66, ...)**

Le quorum est atteint.

Après avoir désigné comme secrétaire de séance Monsieur Pierre RÉGNÉ, il fait signer le bulletin de présence. Monsieur Le Maire ouvre la séance à 18h15.

### **1. Vote d'une subvention au comité d'animation**

La majorité du conseil municipal décide d'accorder une subvention de 800€ au Comité d'Animation de FOSSE.  
Vote à l'unanimité

### **2. Vote d'une subvention au Plan d'Eau de FOSSE**

Le conseil municipal décide d'attribuer une subvention pouvant aller de 3 000€ à 8 000€ au Plan d'Eau de FOSSE en fonction de ses besoins.  
Vote à l'unanimité.

### **3. Vote d'une subvention à l'ACCA**

L'ensemble du conseil municipal décide d'accorder une subvention de 250€ à l'ACCA (Association Communale de Chasse Agréée) sous réserve de recevoir un budget prévisionnel.

Vote : 5 pour – 1 contre

### **4. Décision modificative pour l'achat d'un ordinateur pour le secrétariat**

Le conseil municipal accepte la décision modificative sur le budget principal 2020 pour l'achat d'une unité centrale pour le secrétariat.

Vote à l'unanimité

### **5. Etat des lieux des travaux effectués par le SIVM et le CAT**

Détermination des lieux où le SIVM interviendra :

- terrain de tennis
- terrain de jeux
- chemin de la Canal
- ruisseau de FOSSE

En ce qui concerne le CAT de SOURNIA, 4 jours supplémentaires d'intervention seront effectués du 26 au 29 novembre 2020.

### **6. Modification contrat EDF et Orange**

En ce qui concerne ORANGE, suite à la suppression des lignes hertziennes, le numéro fixe de la mairie a été rattaché à la BOX Internet.

La ligne fixe de la piscine a été supprimée et sera remise en service pour juillet – août.

Pour EDF, pas d'avancées significatives dans les changements de contrats demandés pour la commune ni sur le chantier de l'Église.

EDF et ENEDIS se renvoyant constamment la balle.

### **7. Questions diverses (adhésion COFOR66, ...)**

-L'ensemble du conseil municipal décide d'adhérer à l'association des Collectivités Forestières Occitanie, COFOR66 pour une cotisation annuelle de 105€.

-Madame SANCHO Élisabeth se propose de sonder les habitants sur la possibilité de cours d'informatique gratuits proposés par l'ASSAP.

-Monsieur Jean CAMBUS et Monsieur André SAINT-LOUIS-AUGUSTIN signalent que le lavoir de FOSSE d'en haut se bouche.

- Monsieur Eddie GIMENEZ fait part d'une rumeur selon laquelle l'équipe municipale voudrait déclasser des chemins communaux.

Démenti catégorique de celle-ci.

**L'Ordre du jour étant épuisé, la fin du Conseil Municipal a été actée à 21h15 heures.**